



## AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donnée par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 24 mars 2025 à 18 h 30**, convoqué par M. Steve Laberge, maire.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1) Ouverture de la séance extraordinaire
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Mandat firme d'urbanisme
- 4) Adoption résolution PPCMOI 2025-001 – Lot 5 484 854, rue Notre-Dame
- 5) Période de questions
- 6) Levée de la séance extraordinaire

Donné à Saint-Chrysostome, ce 20 mars 2025.

Claudine Beaudin  
Greffière et trésorière adjointe par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Claudine Beaudin, greffière et trésorière adjointe par intérim de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été affiché entre 9h et 16h le 20 mars 2025 sur le site internet de la municipalité au [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public* et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi je donne ce certificat le 20 mars 2025.

Claudine Beaudin  
Greffière et trésorière adjointe par intérim